

apte à nuire à la présentation d'amendements et, de fait, à l'adoption du bill en troisième lecture, de sorte que si la Chambre le souhaite, nous pourrions terminer l'étude de ce bill demain.

Comme les députés le savent, on semble vouloir disposer du bill omnibus sur les prêts; je pourrais le présenter plus tard dans la semaine. Nous reprendrons probablement le bill sur la sécurité de la vieillesse demain, à moins qu'à la suite de consultations on en arrive à la conclusion qu'il serait possible de disposer du bill omnibus en très peu de temps. Dans ce cas-là, je le présenterais d'abord pour ensuite passer au bill sur la sécurité de la vieillesse, mais cela ne pourrait se faire sans autre consultation.

• (5.50 p.m.)

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je voudrais remercier le ministre de ne pas demander à la Chambre de poursuivre l'examen du bill omnibus sur les prêts. Un ou deux de nos membres qui s'y intéressent sont retenus aux comités. Après tout, nous avons

accompli une bonne besogne aujourd'hui, en étudiant six articles. Après une bonne nuit de repos, nous pourrions peut-être faire du bon travail demain.

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, je voudrais signaler qu'il est six heures.

**M. Bell:** Monsieur l'Orateur, comment avoir une bonne nuit de repos quand nous savons que c'est ce soir qu'a lieu la fête annuelle des libéraux?

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** Plaît-il à la Chambre de déclarer qu'il est six heures?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Comme il est six heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à 2 heures de l'après-midi.

(A 5 h 53, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)